



## **Rapport du Président aux membres du Conseil de la Fondation Engelberts pour les arts et la culture lors de l'assemblée statutaire du 11 septembre 2011**

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Fondation, j'ai l'honneur de vous faire un court résumé de nos activités depuis l'Assemblée Générale du mois de février 2011.

Sachez tout d'abord que, depuis le début de l'année, nous avons traité 68 demandes, soit en moyenne deux demandes par semaine ! Sur ce nombre important de dossiers, nous sommes entrés en matière sur 20 d'entre eux (29%) et, pour l'instant, avons soutenu financièrement 14 parmi ceux-ci (21%), pour un montant global d'environ Fr. 29'000.-. Une liste de ces différentes demandes vous est remise par la secrétaire, afin de mieux en connaître le détail.

Au fil des semaines, les domaines artistiques auxquelles nous avons attribué une subvention, se sont révélés faire partie de la musique (6/12), du théâtre + danse (3/12), du cinéma (1/12), de la peinture (1/12), et de la photographie (1/12).

Le 12 mars, nous avons accueilli dans les locaux de la Fondation la troupe Perfusion Imminente qui a joué le « Huis Clos » de Jean-Paul Sartre. D'excellentes photos de ce spectacle, réalisées par Jean-Luc Ray, notre photographe, sont visibles sur notre site.

Le 21 avril, c'est un magnifique concert qui a été offert par la Fondation et qui a drainé une belle assistance. La partie musique classique a été jouée par le trio initié par la violoniste Simone Flükiger, tandis que Gabrielle Durand s'est exprimée musicalement, accompagnée au piano, dans son spectacle original, intitulé « Traces de ... ». Cette soirée a remporté un vif succès.

Mais l'événement qui nous a le plus occupé est sans conteste le Festival Autour de Mme de Staël (AMS) au château de Coppet, qui s'est déroulé du 23 au 26 juin. Lors de notre Assemblée Générale du 20 février 2011, nous étions à la recherche de fonds pour démarrer le projet. Or, la directrice du Festival, Pascale Méla, a réussi le tour de force d'obtenir d'une banque privée genevoise un important montant, ainsi que d'autres soutiens financiers de moindre ampleur. Si bien qu'une décision formelle de monter ce festival n'a été prise que fin mars. Nous n'avions donc que trois mois pour tout mettre sur pied, ce qui était un délai extrêmement court ! Dans la foulée, nous avons créé une association AMS, dont l'unique but est d'organiser le festival qui ambitionne d'être annuel. C'est votre serviteur qui préside cette association. Quant à la secrétaire et au trésorier, ont été nommés respectivement Valérie Richter et Renzo Baldino. Mais pour cette première édition, la Fondation a dû consacrer toute son énergie à la réussite de cet ambitieux projet, ceci pendant près de trois mois, et au détriment de ses autres activités... je tiens ici à remercier particulièrement notre secrétaire, Valérie Richter, qui s'est totalement investie dans la mise sur pied du festival qui, par bonheur, a été un très grand succès ! Il a été convenu que, pour la prochaine édition, en juin 2012, la Fondation et sa secrétaire ne seraient pas autant sollicitées.

Depuis le mois de mars, nous avons établi de nombreux contacts intéressants. Parmi ceux-ci, je ne citerai que Serge Schmidt et Françoise de Courten qui font partie du comité d'organisation des « Variations Musicales de Tannay ». L'édition 2011 a remporté un grand succès et nous avons convenu de collaborer à l'édition 2012.



Nous avons également rencontré Nathalie Herschdorfer, cheville ouvrière du festival de la photographie de montagne « Alt + 1000 » qui se tient à Rossinière du 17 juillet au 19 septembre 2011. Nous nous sommes rendus sur place et avons apprécié cet événement artistique et culturel. Nous espérons pouvoir participer à la prochaine édition qui devrait avoir lieu en 2013.

D'ici la fin de l'année, nous avons encore trois événements qui devraient se tenir dans le cadre de la Fondation.

Le 9 septembre est un spectacle élaboré par l'association « insanë » dont fait partie Julien Brun et qui s'intitule « CODES ». Joué dans le parc, il était donc tributaire de la météo.

Le 30 septembre nous avons le plaisir d'offrir « Le garçon de la falaise », interprété par le AAA trio. Nous avons soutenu ces trois musiciens dans leur désir de se rendre au festival off d'Avignon. Sur place nous avons pu apprécier cette création originale sur des textes issus du livre de Béatrice Moulin et une musique originale composée par Alexandre Cellier.

Du 25 au 27 novembre, c'est la petite troupe de comédiens montée par Élise Gaud qui jouera une pièce originale intitulée « Opéra panique ».

Extra muros, nous soutenons encore quatre projets qui auront lieu d'ici décembre 2011:

Le 13 septembre nous irons au festival de La Bâtie où nous avons subventionné le spectacle de l'association Ghost Prod intitulé « Haunted Love ».

Le 20 septembre nous nous rendrons au vernissage de l'exposition des photographies de Matthieu Gafsou « Terres Compromises » organisée par l'association Imaginaid que nous avons soutenue financièrement pour réaliser cet événement.

Nous avons également attribué une aide financière à l'exposition de peintures de Christine Cruchon dans la galerie lausannoise Nelly L'Eplattenier et à l'exposition des photographies de Nicole Herzog Verrey « Glaciers d'effroi » qui se tiendra dans la salle des Télégraphes du Flon à Lausanne, toutes deux courant octobre 2011.

Comme vous pouvez le constater, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Fondation, votre bureau a été extrêmement actif depuis le début de cette année, ce qui est réjouissant. J'en profite ici pour remercier chaleureusement Meggie qui participe activement aux réunions et au choix des demandes à considérer, Clément qui a continué à s'occuper de notre site, alors qu'il était à l'étranger pendant trois mois et bien évidemment Valérie sans laquelle notre Fondation ne pourrait pas fonctionner et qui est grandement appréciée de tous.

Voilà Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Fondation, bien qu'il y aurait encore beaucoup à dire, je mets un point final à ce résumé des activités de notre Fondation des six mois écoulés. Nous pouvons donc passer à la suite de l'ordre du jour.

Le Président  
Patrice Engelberts